



Dans le n° 64 (août / septembre 2012), l'impertinent, journal des Libres penseurs des Bouches du Rhône, consacre pas moins de 7 pages au compte rendu du congrès national de la Libre pensée qui s'est tenu à Ste-Tulle (04) du 20 au 23 août...

L'impertinent
Le Journal des Libres penseurs des Bouches du Rhône

À lire sans attendre !



Le Mouton Noir

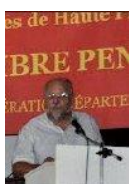
Bulletin trimestriel des libres penseurs des Alpes de Haute Provence

Édito

Quand tout se vaut, vaches, cochons, moutons, pigeons, dinos...

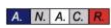
Appelez la Libre Pensée...

« Le levain philosophique de la classe ouvrière – MTdixit » !



LP RdV

Ce 11 novembre 2012, nous nous rassemblerons pour exiger la réhabilitation de tous les fusillés pour l'exemple...



AHP

Bref retour sur le congrès de Ste-Tulle

Interventions, excuses, messages, remerciements...



Arguments

à propos de la morale "laïque"...

avec ou sans...

2 textes...



220^{ème} anniversaire de la proclamation de la République



"Liberté, Égalité, Fraternité" sera utilisée pour la 1^{ère} fois lors de la Révolution française... En décembre 1790, Robespierre propose que les mots "Le Peuple Français" et "Liberté, Égalité, Fraternité" soient inscrits sur les uniformes et sur les drapeaux, mais ce projet n'est pas adopté. À partir de 1793, les Parisiens, bientôt imités par les habitants d'autres villes, peignent sur la façade de leurs maisons les mots suivants : "unité, indivisibilité de la République, liberté, égalité ou la mort"....

La devise "Liberté, Égalité, Fraternité" a été progressivement abandonnée avec la fin de la Révolution. Tombée en désuétude sous l'Empire c'est avec la révolution de 1848 qu'elle réapparaît.

La II^{ème} République l'adopte comme devise officielle le 27 février 1848. Boudée par le Second Empire, elle finit par s'imposer sous la III^{ème} République...

Elle est réinscrite sur le fronton des édifices publics à l'occasion de la célébration du 14 juillet 1880.

Pourtant, elle est une nouvelle fois supprimée sous le régime de Vichy et remplacée par la devise "Travail, Famille, Patrie"...

Marianne, allégorie de la République française est généralement représentée sous l'apparence d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien. Bien que la Constitution de 1958 ait privilégié le Drapeau français comme emblème national, cette figure féminine incarne la République française... Représentation symbolique de la mère patrie nourricière et protectrice, de la laïcité et des Lumières, au XX^{ème} siècle, son buste sera progressivement installé dans toutes les mairies...



Après le congrès...



Vendredi 7 décembre – 19h30

Maison des associations – Les Mées
Assemblée Générale extraordinaire

Suivie du buffet froid **de fin du monde**
(voir page 3)



La liberté d'expression c'est le blasphème...

La démocratie, c'est la dictature...

La laïcité, c'est l'œcuménisme religieux...

L'austérité, c'est l'abondance

Le socialisme, c'est le capitalisme...

La paix, c'est la guerre...

Le mandat, c'est les promesses foulées au pied...

Inutile de multiplier les oxymores (figures de style qui associent deux mots de sens opposés) à la Orwell sur le modèle de la novlangue de son fameux roman, « 1984 », qui a quitté depuis longtemps la catégorie « fiction ».

Il suffit d'ouvrir sa TV, sa radio, son journal (sauf exceptions !) pour s'en convaincre.

Un ministre de l'Éducation nationale prétend « **refonder l'École de la République** » sans rétablir les milliers de postes supprimés au nom de la RGPP, sans rouvrir les classes fermées, sans abroger la loi Debré qui soustrait plus de 7 milliards de fonds publics au profit de l'enseignement privé confessionnel, sans convoquer ni revisiter les principes qui l'ont fondée (Condorcet, Buisson, Ferry, Zay etc.), mais en poursuivant sans vergogne l'œuvre de destruction commencée sous la 5^{ème} république.

Dans le même temps, son gouvernement et la représentation nationale livrent, pieds et poings liés, la jeunesse à l'exploitation patronale, par des « **contrats d'avenir** » c'est-à-dire sans avenir, affranchis du Code du Travail, CDD à vie, licenciables à tout instant, pouvant remplacer leurs aînés virés de leurs postes statutaires, eux.

« **Les conditions ne sont pas réunies pour que le CPE s'applique** », déclarait De Villepin, en avril 2006, mangeant son chapeau devant la mobilisation victorieuse de la jeunesse avec l'appui des organisations de la classe ouvrière...Seraient-elles réunies en 2012 ? (CPE= contrat première embauche)

Alerte ! La « 5^{ème} colonne » d'Al-Qaïda envahit les banlieues (=lieux où sont relégués les bannis par la société) ! Chaque français doit se sentir menacé, puisqu'on vous le dit !

Qu'à cela ne tienne, l'Émirat du Qatar financera les solutions dans ces « zones franches » (affranchies des lois de la République) pour pallier la destruction des services publics.

Ennahda en Tunisie, les Frères musulmans en Égypte, contre les revendications des peuples dans leurs révolutions confisquées, les milices religieuses en Syrie, ont été financés par le Qatar...Alors pourquoi pas les banlieues françaises déshéritées ? Les USA n'ont-ils pas eu aussi leur Rockefeller, riche bienfaiteur de l'humanité ?

Incivilités, racisme, violences contre les enseignants et les élèves !... Bougez pas ! L'enseignement de la « **morale laïque** » y remédiera.

La laïcité ne peut constituer une morale, elle n'est qu'un mode de fonctionnement de la République qui garantit, à chacun, la liberté de conscience, pour la paix de tous. La laïcité n'est donc pas une option morale ou spirituelle, mais plutôt le droit d'en avoir une. Ou alors, le président François Hollande doit être déclaré immoral selon la laïcité, lui qui a fêté la réconciliation France-Allemagne, religieusement, devant et dans la cathédrale de Reims au mépris de la loi de séparation de 1905.

Le communautarisme menace l'indivisibilité de la République ? N'ayez crainte, le ministre de l'intérieur invite les chefs des Églises à la « **table de la République** » pour assurer « **le vivre ensemble** » au mépris de la Loi de 1905. (Chevènement l'avait fait. Guéant l'a codifié, par circulaire, rétablissant, de fait, la fonction de « **ministre des cultes** », abolie en 1905 avec le concordat de 1801)... Si vous n'avez aucune religion ou si vous ne vous reconnaissez dans aucune de celles invitées officiellement, vous n'existez pas comme citoyen !

Bon ! Si vous en avez plus qu'assez des trahisons et des reniements des représentants de la République une, indivisible et laïque, vous pouvez toujours essayer de vous divertir : Après les prêtres-chanteurs, la radio publique promeut les séminaristes d'« Ainsi-soit-il », série d'Arte, à grand renfort de slogans publicitaires ! C'est vrai que « le pasteur vaudra toujours mieux que l'instituteur pour son engagement », comme l'affirmait le chanoine de Latran...

Alors jeunes, si vous voulez échapper aux contrats esclavagistes, engagez-vous !

Le séminaire ou l'armée pour une prochaine « croisade », au Mali, cette fois.

Et puis, à l'instar de l'Église romaine en crise, apprenez à vous refaire une virginité en suivant les commémorations du 50-tenaire de « **Vatican II** », dans toute la France, notamment à Manosque, le 20 octobre à la salle Osco Manosco.

Vatican II, c'est : « **Cachez ce Pie XII...** », un brillant représentant de la jeunesse pontificale pourtant, de sinistre mémoire ! C'était au temps où le journal La Croix (18 juin 1940) portait allègrement en médaillon en « une » :

« **L'enjeu de cette guerre, c'est la civilisation chrétienne** ».

Et avec cela, expert en virginité avec son invention du dogme de l'immaculée conception, qui permet d'échapper au péché originel.

suite page 3

Extraits de l'intervention de Pierre ROY

Chers camarades,

Nous sommes donc devant ce monument aux morts de Château-Arnoux qui vous frappe probablement par son unité, la cohérence de sa facture. Ce monument, dans toutes ses composantes, ne comporte aucune dissonance, ce qui n'est pas toujours le cas.

Je veux dire par là qu'on peut avoir une statuaire traditionnelle, plutôt patriotique, et un texte pacifiste. D'où, dans certains cas, un équilibre difficile.

Rien de tel ici.

Ici, c'est unité complète, cohérence totale, entre la statuaire et les parties écrites : nous avons de plus un poème qui dénonce la guerre, sonnet anti-guerre écrit par l'instituteur, Victorin Maurel, homme lettré, qui est le père de ce monument en tant que maire.

C'est un monument d'une rare expressivité dans sa simplicité, j'allais dire sa modestie. Pas de choses grandiloquentes, pas de prétention à la monumentalité.

Cette sobriété est d'une grande force.

On m'a fait remarquer la charrue visible à l'arrière du jeune homme brisant l'épée. C'est clairement l'opposition entre l'œuvre de mort qu'est la guerre et l'œuvre de vie qu'est le travail des champs...

Un jeune homme casse une épée sur sa cuisse. Symbole très clair du refus de la guerre. De plus ici, nous avons le chagrin de la mère qui se cache le visage pour dissimuler ses larmes, le tout se déploie en deux mouvements très complémentaires sur le plan de la signification et de la statuaire.

Le sculpteur a su rendre, dans le dynamisme différencié des deux personnages, dynamisme inscrit dans la pierre, cette double réaction : chagrin d'une mère et rejet par son fils de ce qui en a été la cause, la mort du père à la guerre... suite p. 7



LE MOUTON NOIR

Bulletin trimestriel de la Fédération Départementale des Groupes de Libres Penseurs des Alpes de Haute Provence

Trimestriel imprimé par nos soins

Soutien : 2 euros
Abonnement 1 an
(frais d'envoi compris) : 10 €

Directeur de la publication
Marc POUYET

Concepteur-rédacteur
Diffusion-abonnements
Bernard ROGER

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE des GROUPES de LIBRES PENSEURS des ALPES DE HAUTE PROVENCE

Courrier
rue des Chevaliers
04230 Cruis

☎ : 04 92 71 09 53

Site départemental
<http://librepenseeo4.over-blog.com>

Courriel
librepenseeo4@orange.fr

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE
10/12 rue des Fossés St-Jacques
75005 Paris

☎ : 01 46 34 21 50
☎ : 01 46 34 21 84

Site national
<http://www.fnlp.fr>

Courriel
libre.pensee@wanadoo.fr

Association Internationale des Libres Penseurs
<http://www.internationalfreethought.org>

« Nous affirmons, Nous déclarons et Nous définissons comme un dogme divinement révélé que l'Immaculée Mère de Dieu, Marie toujours vierge, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée en corps et âme à la vie céleste ». (Pie XII, *Constitution apostolique Munificentissimus Deus*, 1^{er} novembre 1950).
Et puis c'est « L'année de la foi » décrétée par Benoît (2x8) avec, à la clé, un pèlerinage de la Provence à Erevan (1670€/personne)-site du diocèse de Digne. Qui va payer ces saturnales catholiques ?...Vigilance donc !
« On vit une époque formidable ! » où tout se vaut, vaches, cochons, moutons, pigeons...
Dans ce contexte, la Libre Pensée, « **levain philosophique de la classe ouvrière** » (titre de Morgan TERMEULEN-in La Marseillaise 20 août 2012), tient une place irremplaçable, ne serait-ce que comme société d'éducation populaire, comme antidote au relativisme ambiant et à la pensée unique qui remplit automatiquement le vide à penser ainsi laissé.

Marc **POUYET**

Lundi matin : interventions de...

- Léo ROUSSIN,
CGT
- Stéphane GAVELLE
CGT-FO
- Danielle DUFRAISSE
Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité
- Henri GRAVEN
ATEO (Esperanto)
- Claudie NEVIÈRE
Mouvement de la Paix
- Gerard GONTHIER
Association Républicaine des Anciens Combattants
- Michel DINOCERA
Fédération Anarchiste
- Jean-Louis PIN
Front de Gauche
- Jean-Paul CROUZET
Parti Ouvrier Indépendant
- Hugo ESTRELLA
Conseil International de l'Association Internationale de la Libre Pensée – Centre des sceptiques italiens
- Deodora ROCCA
Association Humaniste et Laïque d'Argentine
- Rémy CHARPY
Maire de Sainte-Tulle

Excuses : de Jean-Louis BIANCO, Président (à l'époque) du Conseil Général des Alpes de Haute-Provence ; de Gilbert SAUVAN, Député-maire de Castellane ; Yannick PHILIPPONEAU, Conseiller général ; de Serge GLOAGUEN, Maire de Digne-les-Bains ; de la FSU ; du Mouvement crématiste ; des DDEN ; de la LDH...

Messages : de Sonja EGGERICKX, IHEU - (Union Internationale Humaniste et Laïque) ; de Pierre GALAND, Président de la Fédération Humaniste Européenne ; de Maurice MONTET, Union Pacifiste de France ; de Roland BIACHE, Délégué général de Solidarité laïque ; de l'Association 1851 ; du Maire de Château-Arnoux ; de la National Secular Society ; de la Libre Pensée Italienne (Giordano Bruno)...



Les libres penseurs ont de tout temps récusé les prophéties. Aujourd'hui, nous n'échappons pas à celles annonçant une prochaine « Apocalypse » qu'une mode médiatique alimente largement. Pour fêter dignement cette « fin du monde » annoncée, le Congrès propose d'organiser autour du 9 décembre des « banquets de fin du monde » qui permettront à chacune des fédérations de présenter notre presse, notre association, nos activités, de rire, manger et boire...

La Libre Pensée, association de femmes et d'hommes libres, s'émancipe ainsi de ces funestes prédictions.

Marc BLONDEL : « Je vais demander aux camarades organisateurs de se joindre à nous et remercier Marc POUYET. Mes chers camarades je veux remercier en votre nom les camarades du 04 qui ont réussi l'organisation de ce congrès. Je veux associer Henri HUILLE qui a été le « grand frère », à cette réussite.

Encore merci à tous ! Je veux remercier aussi le personnel de la fédération...

On se reportera utilement au n° 64 de l'impertinent, au B. I. n°2 de compte rendu du congrès et au blog LP04 : <http://librepensee04.over-blog.com/...>

Et on peut toujours retrouver les articles de presse et toutes les photos sur le lien :

<https://picasaweb.google.com/108407639589146895640>

Retour sur le congrès de Ste-Tulle

A. H. P...



« L'instruction morale à l'école »

La Dépêche, 8 juin 1892

Jean Jaurès

« La morale laïque, c'est-à-dire indépendante de toute croyance religieuse préalable, et fondée sur la pure idée du devoir, existe ; nous n'avons point à la créer. Elle n'est pas seulement une doctrine philosophique ; elle est devenue, depuis la Révolution française, une réalité historique, un fait social, car la Révolution, en affirmant les droits et les devoirs de l'homme, ne les a mis sous la sauvegarde d'aucun dogme. Elle n'a pas dit à l'homme : Que crois-tu ? Elle lui a dit : Voilà ce que tu vauds et ce que tu dois ; et, depuis lors, c'est la seule conscience humaine, la liberté réglée par le devoir, qui est le fondement de l'ordre social tout entier.

Il s'agit de savoir si cette morale laïque, humaine, qui est l'âme de nos institutions, pourra régler et ennoblir aussi toutes les consciences individuelles. Il s'agit de savoir si tous les citoyens du pays, paysans, ouvriers, commerçants, producteurs de tout ordre, pourront sentir et comprendre ce que vaut d'être homme et à quoi cela engage. Là est l'office principal de l'école. Nos écoles [...] sont donc tenues de découvrir et de susciter dans la conscience de l'enfant un principe de vie morale supérieure et une règle d'action.

L'enseignement de la morale doit donc être la première préoccupation de nos maîtres.

[...] Qui donc, parmi les hommes, a qualité pour parler au nom de la loi morale et pour exiger le sacrifice de tous les penchants mauvais au devoir. Comment pourrions-nous, comment oserions-nous, avec nos innombrables faiblesses, parler aux enfants de la beauté et de l'inviolabilité de la loi ? Il le faut pourtant, il faut oser, avec modestie, mais sans trouble.

La majesté et l'autorité de la loi morale ne sont point diminuées, même en nous, par nos propres manquements et nos propres défaillances : et pourvu que nous sentions en nous une volonté bonne et droite, ...

même si elle est débile et trop souvent fléchissante, nous avons le droit de parler, aux enfants, du devoir.

Au reste, les maîtres de nos écoles, dans leurs obscures et pesantes fonctions, ont bien souvent et tous les jours sans doute l'occasion de se soumettre librement au devoir : [...] quand, se croyant méconnus, ils n'ont rien perdu de leur zèle, ils ont accompli la loi par respect pour la loi ; ils ont été libres serviteurs du devoir ; ils se sont élevés à lui, et ils peuvent s'y fixer par la pensée, même s'ils n'y restent pas invinciblement attachés par la conduite ; et, alors, ce n'est pas nous qui parlons, c'est le devoir qui parle en nous et par nous, qui n'y sommes pas tout à fait étrangers.

Kant a dit qu'on ne peut prévoir ce que l'éducation ferait de l'humanité, si elle était dirigée par un être supérieur à l'humanité. Or, cet être supérieur à l'homme, c'est l'homme lui-même [...] Et ainsi l'humanité peut grandir par la vertu même de l'idéal suscité par elle : et, par un étrange paradoxe qui prouve que le monde moral peut échapper à la loi mécanique, l'humanité s'élève au-dessus d'elle-même sans autre point d'appui qu'elle-même. Donc, les maîtres [...] doivent parler sans crainte de l'excellence du devoir, de la dignité humaine, du désintéressement, du sacrifice, de la sainteté. [...]

[...] l'enseignement civique ne peut avoir de sens et de valeur que par l'enseignement moral, car les constitutions qui assurent à tous les citoyens la liberté politique et qui réalisent ou préparent l'égalité sociale, ont pour âme le respect de la personne humaine, de la dignité humaine. La Révolution française n'a été une grande révolution politique que parce qu'elle a été une grande révolution morale.

[...] Ainsi, de tous nos devoirs les plus familiers en apparence, comme la propreté et la sobriété, il faut toujours donner les raisons les plus hautes, celles qui font le mieux sentir la grandeur de l'homme. Par là, tous les enfants de nos écoles auront le sentiment concret et précis de l'idéal. Il semble, d'abord, que ce soit là un mot bien ambitieux ...

pour nos écoles primaires et bien au-dessus de l'enfance. Il n'en est rien : l'âme enfantine est pleine d'infini flottant, et toute l'éducation doit tendre à donner un contour l'esprit de l'enfant jusqu'à l'idée de la perfection morale, de la sainteté. Et alors, combien grande serait une humanité où tous les hommes respecteraient la personne humaine en eux-mêmes et dans les autres, où tous les hommes diraient la vérité, où tous fuiraient l'injustice et l'orgueil, et ne recourraient ni à la violence, ni à la ruse, ni à la fraude ! Ce serait la société parfaite, l'humanité idéale, que tous les grands esprits et les grands cœurs ont préparée par la promulgation du devoir et par la soumission au devoir, celle que tous les hommes, et les plus humbles, et les enfants mêmes, peuvent préparer aussi par la soumission libre à la loi morale ; car cette humanité idéale, quand elle prendra corps, sera faite avec la substance de tous les désintéressements et de tous les sacrifices.

Et, ainsi, non seulement l'enfant de nos écoles comprendra ce qu'est l'idéal moral pour tout individu humain, pour lui-même et pour l'ensemble de l'humanité, mis il sentira qu'il peut concourir lui-même, par la droiture, par la pratique journalière du devoir, à la réalisation de l'idéal humain. Du coup, sa vie intérieure sera transformée et agrandie ou plutôt, la vie intérieure aura été créée en lui.

Voilà le but suprême que doit se proposer l'école primaire. Par quelle voie, par quelle méthode pourra-t-elle y atteindre le plus sûrement ? Quels doivent être les procédés pratiques d'enseignement de la morale aux enfants ?

Et encore, est-ce que la vie morale, libre de toute croyance religieuse préalable, ne devient pas le point de départ d'une conception religieuse, rationnelle et libre, de l'univers ?

Questions difficiles ou périlleuses, mais qu'il faudra aborder aussi, si nous ne voulons pas traiter la conscience de la démocratie et l'âme du peuple comme une quantité négligeable.

Mais il suffit, pour aujourd'hui, que nous ayons bien compris toute la grandeur de la mission de nos maîtres : ils doivent être avant tout des instituteurs de morale. »

La morale laïque, cela n'existe pas :

Comment pourrait-on l'enseigner ?

Le ministre Vincent Peillon vient d'annoncer qu'il avait l'intention de faire dispenser des cours de morale laïque dans les établissements scolaires. Ceci pour apprendre aux élèves à bien se comporter en société.

Il existe une autre solution, bien plus efficace, pour empêcher les actes d'incivilités intolérables dans les établissements publics et dans la société : que les élèves soient suffisamment encadrés par des surveillants et instruits par un nombre suffisant d'enseignants.

Mais pour cela, il faudrait en revenir à une notion républicaine fondamentale : l'École n'est pas un lieu de vie, elle doit transmettre l'instruction. C'est comme cela que l'on peut former de futurs citoyens.

Il faut tourner le dos à la rigueur économique de l'Union européenne

Pour arriver à cette situation satisfaisante pour tous, il y a un impératif incontournable : en finir avec les diktats économiques imposés par les Institutions de l'Union européenne et sa « nouvelle » règle d'or des 0,50% de déficit non dépassables (TSCG) par rapport au PIB.

Au lieu de créer les milliers de postes nécessaires pour cela, le ministre Peillon tente une diversion : la solution serait l'enseignement d'une morale laïque. Comme le dit une certaine publicité : « cela ne coûte pas cher et cela pourrait rapporter gros ».

Il n'y a qu'une morale humaine

Les Églises ont coutume d'expliquer qu'il y aurait une morale transcendante de nature divine, qui fut dictée aux hommes. C'est le **Décatalogue**, les fameux 10 Commandements reçus par Moïse. En étudiant, on s'aperçoit que les 3 premiers commandements ne sont pas de l'ordre de la morale, mais sont des dogmes d'obéissance absolue à un dieu. Dieu que l'on doit respecter et ne pas invoquer en vain. Il n'y a rien qui ait à voir avec la morale.

Les 7 autres commandements sont des règles de vie en usage bien avant le **Décatalogue** et qui perdureront bien après.

Il ne peut y avoir de société organisée sans respect des siens, du repos, sans bannir le vol, le faux témoignage et le meurtre entre autres. Il n'y a rien dans ces préceptes qui ait une dimension religieuse. Il s'agit du temps de l'Homme.

Comme il n'y a pas de morale « religieuse », il ne peut y avoir, en contrepoint, de morale « laïque ». Il existe dans toutes les civilisations une morale humaine qui varie avec le temps, mais qui repose toujours sur des exigences de vie en commun.

La laïcité, ce sont des institutions, pas une philosophie et encore moins une morale

Certains de droite comme de gauche, entendent, pour des raisons fort éloignées de la laïcité, la mettre à toutes les sauces. Il y aurait ainsi, une spiritualité « laïque », un esprit « laïque », une morale « laïque ». Souvent, les mêmes, entendent supprimer la frontière entre la sphère publique et la sphère privée pour mieux appliquer la « laïcité » partout et régenter, en tout temps et en tous lieux, la conscience et les comportements des citoyens.

Ils appliquent, en fait, à la laïcité, la définition théologique du Saint-Esprit : « le noyau est partout, la circonférence nulle part et l'Esprit souffle là où il veut ». Pour la **Fédération nationale de la Libre Pensée**, la laïcité ne s'applique qu'aux institutions politiques. C'est un mode d'organisation des institutions, de l'administration, des services publics.

En exigeant que l'État s'arrête où commence la conscience (Francis de Pressensé), la neutralité dans le domaine philosophique de la sphère publique garantit la liberté de conscience pour tous les citoyens. L'État n'a pas à avoir de point de vue en matière métaphysique, le citoyen peut en avoir un, quel qu'il soit. État théocratique ou État athée, ce sont les deux faces de la même médaille d'intolérance.

L'État n'a pas à diriger les consciences, sinon il s'agit purement et simplement d'embrigadement, à l'heure où en particulier, les jeunes subissent la violence des effets de la crise du système capitaliste.

Arguments...

Ne serait-ce pas un des buts recherchés : leur faire accepter envers et contre tout les conditions qui leur sont faites ?

Victor Hugo, dans son célèbre discours contre la loi Falloux en 1850, avait dit : « Vous voulez mettre un curé, partout où il n'y a pas un gendarme ». Vincent Peillon voudrait-il mettre un « moralisateur de service », partout où il n'y a pas un policier ou un gendarme, car la baisse tendancielle du taux de curés et la RGPP se font cruellement ressentir ?

Il apparaît clairement que derrière cette proposition d'enseigner la morale dite « laïque », il y a bien d'autres intérêts en jeu et des pensées bien inavouables. La Fédération nationale de la Libre Pensée ne lâchera pas la proie pour l'ombre.

La solution contre les incivilités dans les établissements scolaires publics existe : rendre les moyens nécessaires à l'Enseignement public et « obtenir que l'effort scolaire de la République soit uniquement réservé à l'École de la Nation, espoir de notre jeunesse » - **Serment de Vincennes** du 19 juin 1960.

Pour cela :

Il faut abroger la loi Debré qui prive l'Enseignement public de 180 000 postes au profit de l'enseignement catholique !

Cela coûte 9 milliards d'euros détournés sur les fonds publics !

Avec la Libre Pensée :

Agissez pour l'abrogation de la loi Debré, Mère de toutes les lois antilaïques !

C'est la seule défense de la laïcité qui vaille !

Paris, le 9 septembre 2012



Laïcité, que de crimes on commet en ton nom !

Aux termes de l'article 2 de la loi du 9 décembre 1905 de Séparation des Églises et de l'État, celui-ci « ne reconnaît » aucun culte. Par suite, il s'interdit toute immixtion dans les affaires des confessions, **sauf dans les trois départements concordataires du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle** où sont « reconnus » la religion catholique, la religion réformée, la confession d'Augsbourg et le culte israélite. En outre, conformément à une jurisprudence constante, les fonctionnaires de l'État et des collectivités publiques décentralisées sont tenus à une obligation de réserve, d'autant plus forte d'ailleurs qu'ils occupent un rang élevé dans la hiérarchie administrative. Elle leur interdit, dans l'exercice de leurs fonctions, de manifester leurs convictions politiques, philosophiques ou religieuses...



Le ministre des Cultes a été supprimé en 1905 : Respect de la loi de Séparation des Églises et de l'État !

Une nouvelle fois, le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, en a pris à son aise avec le respect du principe de Séparation des Églises et de l'État, institué par la loi du 9 décembre 1905.

Lors de l'inauguration de la Grande Mosquée de Cergy, le 6 juillet 2012, il avait déclaré : « *Je suis le ministre des Cultes... Ce message sera en tout point identique à celui que la République adresse à toutes les religions, car elle les regarde avec la même bienveillance et leur ouvre les mêmes bras.* » Visiblement, il va y avoir beaucoup de monde à devoir passer le diplôme de « laïcité », mis en œuvre en Rhône-Alpes...



Déclaration commune des Associations Laïques, Humanistes, Athées et de Libre Pensée

Non au rétablissement du "délict de blasphème" ! Oui à son abrogation, là où il subsiste !

Un peu partout en Europe, le « délict de blasphème » est toujours présent dans les législations, même si la force des opinions publiques attachées à la liberté de conscience, empêchent qu'il soit utilisé. En France même, en Alsace, il a été appliqué, il y a des années, contre des militants d'Act-Up, en vertu du Code pénal allemand qui continue de s'appliquer en Alsace-Moselle.

Et, c'est dans cette période, où l'Union Européenne, par l'intermédiaire de sa Haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Ashton, a décidé de signer un communiqué avec l'Organisation de la Conférence Islamique, le secrétaire général de la Ligue des États arabes et le Président de la Commission de l'Union africaine, un communiqué qui dit : « *Nous croyons en l'importance de respecter tous les prophètes, quelle que soit la religion à laquelle ils appartiennent.* »...

À suivre sur... <http://www.fnlp.fr/>



Le Vatican a désavoué le championnat de football qui rassemble les prêtres et séminaristes de Rome, la "Clericus Cup", coupable d'avoir "trahies ses valeurs initiales" en laissant prospérer des actes de hooliganisme...



BHV BHL : « L'humanité peut trouver dans la sagesse du texte biblique de nouveaux chemins de liberté... »



David Pajudas Pujadas, vous connaissez, ce souriant présentateur qui, avec sa mine de chien battu, s'offusque de la « violence » des travailleurs en lutte...



C'est aussi ce vigilant critique des médias qui déclare que le journalisme « souffre d'abord de conformisme et de mimétisme », mais découvre en ces termes ce qu'il entend par conformisme : « *L'idée que par définition le faible a toujours raison contre le fort, le salarié contre l'entreprise, l'administré contre l'État, le pays pauvre contre le pays riche,...* »



← **Monsignore di Falco** a déjà, sans grand succès, conseillé le préservatif... →



Les deux font la paire...

Lui, vous connaissez?... Le "père Gilbert" !... C'est celui qui, l'an dernier accompagnait son chef Ratzinger en visite chez Sarkozy...

C'est encore le même qui comprend les "jeunes" qui manifestent contre les œuvres d'art décrétées blasphématoires...



L'autre, il aurait renoncé à sa papamobile pour un moyen de locomotion peu polluant et tout aussi rapide...



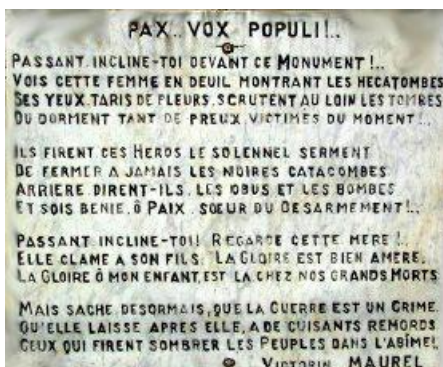
suite de la page 2

Ce monument a été déplacé à la fin des années 80 du siècle dernier pour que les rassemblements du 11 novembre et du 8 mai, et éventuellement à d'autres dates, puissent se tenir à l'écart du bruit du trafic routier.

Vous pouvez voir que la colonne où est inscrite la sobre mention *À nos morts* porte à son sommet la représentation d'un globe terrestre. Probable allusion à la nécessité mondiale de la Paix. N'oublions pas que ce monument est relativement tardif. La plupart des monuments aux morts datent du début des années 20. Celui-ci date de 1928, c'est-à-dire d'une époque où Briand a préparé ou déjà signé le pacte avec l'homme d'État américain Kellogg, pacte signé en août de cette année 1928 et destiné à assurer la Paix à l'échelle du globe. On peut supposer, ce serait à vérifier mais les présomptions sont fortes en ce sens, que les initiateurs de ce monument ont trouvé dans ce pacte un encouragement à lui donner le caractère pacifiste qui est le sien.

Un grand merci à la Fédération 04 de la Libre pensée pour nous avoir permis de voir celui-ci qui est vraiment un des plus aboutis.

Pierre ROY
Château-Arnoux, le 23 août



16 juillet 1639 :



Début de la révolte des va-nu-pieds en Normandie...



16 septembre 1837 :
Disparition de Filippo Giuseppe Maria Ludovico Buonarroti...

22 au 23 août 1791 :



Dans la nuit éclate une violente insurrection à Saint-Domingue, colonie française des Antilles. Esclaves noirs et affranchis revendiquent la liberté et l'égalité des droits avec les citoyens blancs. C'est le début d'une longue et meurtrière guerre qui mènera à l'indépendance de l'île...

23 octobre 1867 :

Garibaldi envahit le Vatican...



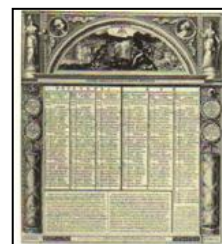
"Général de la République romaine, investi par son gouvernement, le plus légitime qui ait jamais existé en Italie, de pouvoirs extraordinaires, vivant dans une oisiveté que j'ai toujours jugée coupable, quand il reste encore tant à faire pour notre pays, je m'imaginais avec raison que le temps était venu de faire crouler la baraque pontificale et de gagner à l'Italie son illustre capitale." (...)

"A Rome même, le vaillant commandant Cucchi et une poignée d'hommes courageux, entrés dans la ville au péril de leur vie, organisaient la révolution interne qui, combinée avec les assauts de l'extérieur, devait finalement renverser le monstrueux pouvoir de la papauté qui pèse comme un cancer au cœur de notre malheureux pays." (...)

"Le peuple romain, opprimé, massacré dans ses tentatives d'insurrection, criait vengeance et se préparait avec un courage renouvelé, sous la direction de Cucchi et d'autres braves à coopérer avec ses libérateurs de l'extérieur, à en finir avec les curés et les mercenaires."

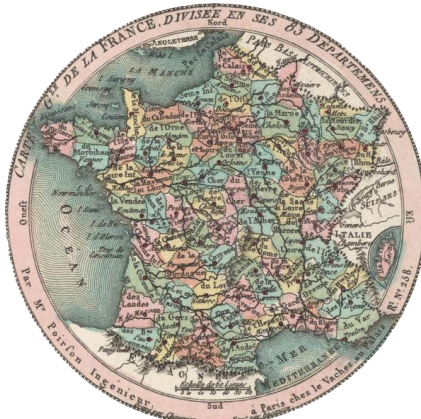
24 novembre 1793 :

Publication du calendrier révolutionnaire...



9 décembre 1789 :

Division de la France en départements. Dans une volonté d'alléger la densité des structures territoriales, l'Assemblée nationale entérine le décret divisant l'espace national en départements. Ces entités sont dirigées par un procureur syndic élu et gérées par un conseil général élu. Le choix des chefs-lieux se fait sur des critères d'accessibilité, une journée à cheval pour le chef-lieu du département, une demi-journée pour le chef-lieu du district...



En Espagne

Les bébés volés sous Franco demandent justice...

Les bébés volés ne sont pas l'apanage des dictatures latino-américaines. L'Espagne de Franco a aussi engendré son lot de disparitions d'enfants dans les maternités et les prisons. Déclarés morts, ils seraient des centaines à avoir été ensuite donnés ou vendus à des familles fortunées entre 1940 et 1980.

Dénonciations dans tout le pays, raconte **El País**. De quoi mettre la pression aux juges peu pressés de traiter des affaires qui remontent souvent à plus trente ans... A Madrid, les autorités ont ouvert une enquête dans les archives des hôpitaux et en Andalousie, une vingtaine d'affaires devraient être traitées.

Maria José Estévez a porté plainte à son tour. Elle a accouché d'un petit garçon dodu en 1965 :

«Ils m'ont dit qu'il ne pleurerait pas parce qu'il était mort et ils l'ont emmené dans une autre chambre. [...] Mais moi j'entendais des pleurs et je voulais de ses nouvelles. [...] Ils ont montré [à mon mari et à mon frère] un tout petit corps qu'ils ont sorti du frigo. [Quand j'ai voulu voir son corps], ils m'ont dit qu'ils l'avaient déjà enterré à côté de la jambe d'un amputé.»

Maria José est convaincue que son fils a été vendu. Un petit commerce auquel participaient les médecins, le personnel des hôpitaux, les prêtres et les bonnes sœurs... Membres de familles ayant perdu un enfant dans des conditions louches ou bébés adoptés devenus adultes, ils sont 250 à s'être réunis au sein de l'Association nationale des victimes d'adoptions irrégulières (Anadir) et à encourager les dénonciations.

La justice espagnole hésite encore à juger nombre de ces cas : la prescription devrait s'appliquer pour certains faits remontant à plusieurs décennies...



Lucie

*Lucie, tu vois le jour alors que meurt l'automne,
Mais tu salues l'hiver qui s'installe avec toi
Dans un monde sans cœur où chaque jour résonne
La voix des malheureux qui vivent sans toit.*

*Mais nous le changerons, ce monde impitoyable.
Les puissants d'aujourd'hui trembleront à leur tour.
Les peuples méprisés aux mains infatigables
Construiront avec toi un rayonnant séjour.*

*Les banquiers, les sabreurs, les gourous des églises
Gagneront le chantier, comme vous, le matin.
La science et la raison chasseront la bêtise,
L'homme nouveau sera maître de son destin.*

*Les armes des guerriers iront à la ferraille ;
Le pain et l'instruction raviront les humains ;
On ne pleurera plus que lors des funérailles ;
On ne connaîtra plus la peur des lendemains.*

*Dans ce nouvel Éden, pourtant sans dieu ni maître,
Tu penseras parfois à ceux qui ont lutté,
Qui ont aimé, servi, rêvé de tout leur être,
Créateurs du soleil de l'éternel été.*

Germain NEVIÈRE



NOM, Prénom :

Adresse :

..... Code postal :

Ville :

☎ : Portable :

.....@.....

demande à adhérer à la LP-04

COTISATIONS 2013 : 72 €

à l'ordre de : "Libre Pensée 04"

[Constitué de : 49 € de part nationale,
13 € pour l'abonnement à **La Raison**.
Et 10 € de part départementale.

En cas de difficultés financières ou de ressources très réduites, contacter la Fédération : cotisation « revenus faibles » : 28 € incluant **La Raison**.]

Bulletin à retourner à :
FDGLP04, rue des Chevaliers 04230 Cruis

En adhérant vous recevrez chaque trimestre le bulletin départemental.



La Libre Pensée est une association d'éducation populaire et d'action sociale.



Elle considère tous les mysticismes et toutes les religions comme les plus grands obstacles à l'émancipation de la pensée car ils divisent les hommes et les détournent de leurs buts terrestres en développant dans leur esprit la superstition, la peur de l'au-delà et la résignation. Dégénérant facilement en cléricisme, fanatisme, impérialisme et mercantilisme, les religions aident les puissances de réaction à maintenir l'humanité dans l'ignorance et la servitude. Leur prétendue adaptation aux idées de progrès n'est qu'une nouvelle tentative pour rétablir leur domination passée.